

AVIS n°2024/04/05-04-CAC

**Nomination des responsable scientifique et technique d'Instituts
d'établissement**

Le **Conseil académique**, en sa séance du 5 avril 2024, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L. 712-4,
Vu les Statuts d'Aix-Marseille Université modifiés,
Vu le règlement intérieur de l'Institut Cancer et Immunologie,
Vu l'avis du Comité de tutelle en date du 13 mars 2024,
Vu l'avis du Conseil d'Institut Cancer et Immunologie en date du 9 février 2024,

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'établissement Imaging,
Vu l'avis du Comité de tutelle en date du 5 février 2024,
Vu l'avis du Conseil d'Institut Imaging en date du 17 janvier 2024

Vu le règlement intérieur de l'Institut d'établissement Mécanique et Ingénierie,
Vu l'avis du Comité de tutelle en date du 5 février 2024,
Vu l'avis du Conseil d'Institut d'établissement Mécanique et Ingénierie en date du 16 janvier 2024

Considérant la fonction de responsable scientifique et technique de l'Institut Cancer et Immunologie - ICI laissée vacante par Monsieur Jean-Philippe BORG,

Considérant la candidature de Monsieur Anthony GONCALVES à cette fonction,

Considérant le caractère favorable de l'avis du Conseil d'Institut relatif à la candidature de Monsieur Anthony GONCALVES à ladite fonction,

Considérant le caractère favorable de l'avis du Comité de tutelle relatif à la candidature de l'intéressé,

Considérant la fonction de responsable scientifique et technique de l'Institut Imaging est laissée vacante par Monsieur Stefan ENOCH,

Considérant la candidature de Madame Monique BERNARD à cette fonction,

Considérant le caractère favorable de l'avis du Conseil d'Institut relatif à la candidature de Madame Monique BERNARD à ladite fonction,

Considérant le caractère favorable de l'avis du Comité de tutelle relatif à la candidature de la candidate,

Considérant la fonction de responsable scientifique et technique de l'Institut Mécanique et Ingénierie est laissée vacante par Monsieur Nicolas VANDENBERGHE,

Considérant la candidature de Monsieur Eric SERRE à cette fonction,

Considérant le caractère favorable de l'avis du Conseil d'Institut relatif à la candidature de Monsieur Eric SERRE à ladite fonction,

Considérant le caractère favorable de l'avis du Comité de tutelle relatif à la candidature du candidat,

Après en avoir délibéré, le Conseil académique

DÉCIDE :

Article 1^{er} :

SE PRONONCE favorablement à la nomination de Monsieur Anthony GONCALVES en tant que responsable scientifique et technique de l'Institut Cancer et Immunologie.

Article 2 :

SE PRONONCE favorablement à la nomination de Madame Monique BERNARD en tant que responsable scientifique et technique de l'Institut Imaging.

Article 3 :

SE PRONONCE favorablement à la nomination de Monsieur Eric SERRE en tant que responsable scientifique et technique de l'Institut Mécanique et ingénierie.

Article 4 :

La durée du mandat des responsables scientifique et technique susmentionnés est de cinq ans à compter de la publication de leur arrêté de nomination.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Membres en exercice : 81

Majorité absolue des membres en exercice : 41

Quorum : 41 membres présents et représentés

Membres présents : 38

Membres représentés : 10

Fait à Marseille le 5 avril 2024

Eric BERTON,
Président d'Aix-Marseille Université

